

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PONT-SAINT-PIERRE**

SEANCE DU 27 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à vingt heures trente, le conseil municipal de Pont-Saint-Pierre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LAVIGNE COURTEUX Valérie, Maire.

Date de convocation : le 17 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers votants : 15

Etaient présents : Mme AUBRIL Katie, Mr HEBERT Philippe, Adjoints ;

Mmes CHEDRU Kristell, GALLIENNE Véronique, VEZIER Lorna, DUHO Christelle, GOURIOU Laura ; Mrs CHEVALIER Romain, OULAL Abdelkader, LETERME Christophe, GODEFROY Marc, DURIEZ René, JOIGNANT Benjamin

Absent : Mr LEVACHER Philippe, Adjoint, qui donne pouvoir à Mme LAVIGNE COURTEUX Valérie

Secrétaire de séance : Mr DURIEZ René

A.D.M.R. – PROPOSITION D'ATELIERS POUR LES SENIORS

L'A.D.M.R. (*Aide à Domicile en Milieu Rural*) propose différents ateliers à destination des personnes âgées de 60 ans et plus : alimentation, mémoire, sommeil, réveil musculaire... Il n'y a aucun coût pour la commune comme pour les particuliers. Seule la mise à disposition d'une salle est nécessaire.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le prêt gratuit d'une salle à l'A.D.M.R. pour l'organisation de ces ateliers.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire – Valérie LAVIGNE COURTEUX**



108DELIB27042026